

ENQUÊTES U2P – XERFI SUR LE 2EME TRIMESTRE 2021

Les entreprises de proximité ont retrouvé le chemin de la croissance et de l'embauche

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 21.09.23

Paris, 2021

Page : 1/5

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Dans le cadre de sa collaboration avec l'institut Xerfi Specific, l'U2P dévoile les résultats de deux enquêtes, l'une portant sur l'activité des entreprises de proximité au 2ème trimestre 2021 par rapport à la même période de 2020, la deuxième révélant l'évolution de l'emploi au cours des six premiers mois de l'année. Près de 6 200 chefs d'entreprise de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité-HCR et des professions libérales ont été consultés sur l'ensemble du territoire.

LES VOYANTS ÉCONOMIQUES SONT REPASSÉS AU VERT

Tous les voyants sont repassés au vert et l'inversion de tendance est d'autant plus forte qu'un an auparavant les secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité, de l'hôtellerie-restauration et des professions libérales étaient frappés de plein fouet par la crise économique et sanitaire, accusant une baisse d'activité de 28,5 % largement due au premier confinement.

Ainsi, **le chiffre d'affaires des entreprises de proximité a bondi de 51,5% au 2ème trimestre**. Une moyenne qui cache de fortes disparités entre l'artisanat (+35%), le commerce alimentaire et l'hôtellerie-restauration (passés de -55% en 2020 à +205% en 2021), et les professions libérales (+31%). **Pour la première fois depuis 2019, les chefs d'entreprise sont plus nombreux à faire état d'une amélioration de leur trésorerie** que ceux qui constatent une dégradation. De la même façon, une majorité anticipent une progression de leur activité au cours du 3ème trimestre, à l'exception notable des hôteliers – cafetiers – restaurateurs.

L'économie de proximité a-t-elle retrouvé son niveau d'activité d'avant la crise ? La réponse est non même si la tendance est favorable. En effet, **les entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales ont accusé une baisse limitée à 2,5% au 1er semestre 2021 par rapport au 1er semestre 2019, laissant espérer une croissance positive d'ici la fin de l'année**.

REPRISE DES EMBAUCHES

Sur le front de l'emploi, l'embellie est modeste mais incontestable. Parmi les entreprises qui emploient au moins un salarié, **18% ont embauché au cours du 1er semestre 2021** contre 12% un an auparavant, à raison de 1,6 personne par entreprise. La progression la plus sensible est enregistrée par les artisans du bâtiment (+10 points) dont les carnets de commandes sont en nette augmentation.

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

La typologie des recrutements est également favorable puisque 48% des embauches ont été réalisées sous la forme d'un CDI, tandis que la part des CDD est passée de 48% à 43%, et que celle des contrats d'apprentissage (8%) a doublé en l'espace d'un an.

Même optimisme du côté des intentions d'embauche puisque celles-ci ont doublé entre 2020 et 2021 : **12% des chefs d'entreprise de proximité prévoient d'embaucher au cours du 2^{ème} semestre.**

Reste un problème récurrent qui s'accroît en cette période de sortie de crise : **30% des entreprises de proximité éprouvent des difficultés de recrutement.** Cette situation s'explique soit par le manque de candidats qualifiés, soit par l'absence pure et simple de candidats.

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 21.09.23**

Paris, 2021

Page : 2/5

« Les entreprises de proximité sont sur la voie de la reprise, estime le Président de l'U2P, Dominique Métayer, mais il faut continuer à accompagner celles qui restent pénalisées par les mesures de protection sanitaire. En parallèle, nous devons tous collectivement nous mettre à la tâche pour apporter de solides réponses aux difficultés de recrutement qui brident la croissance française. »

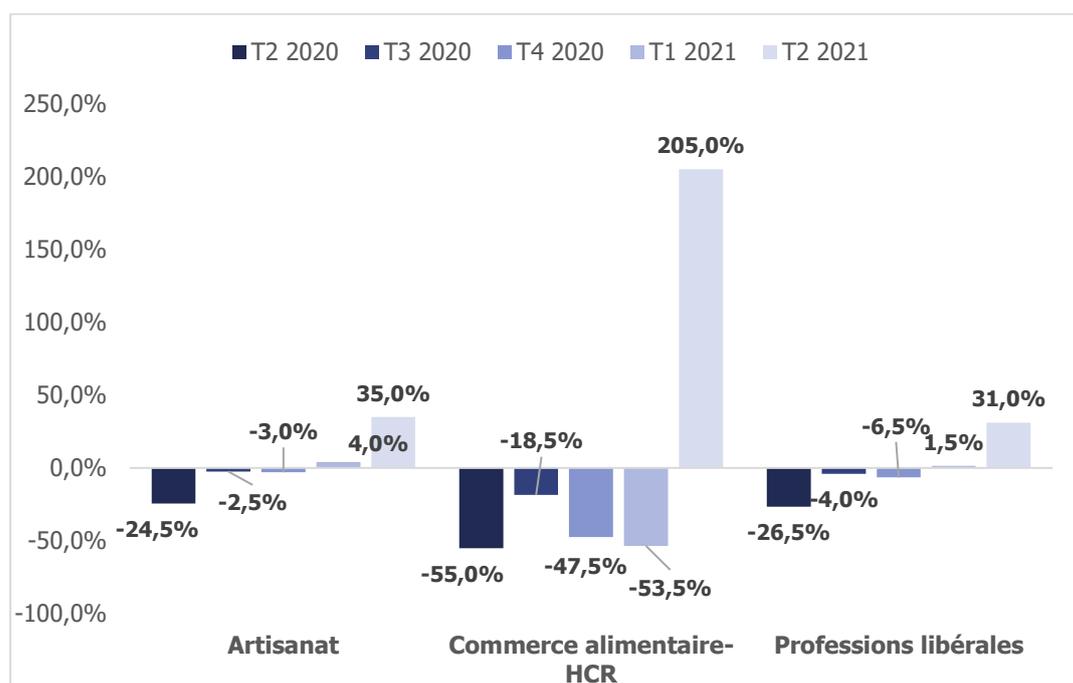
Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Évolution du chiffre d'affaires de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité-HCR et des professions libérales



L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 21.09.23**

Paris, 2021

Page : 3/5

Contacts presse

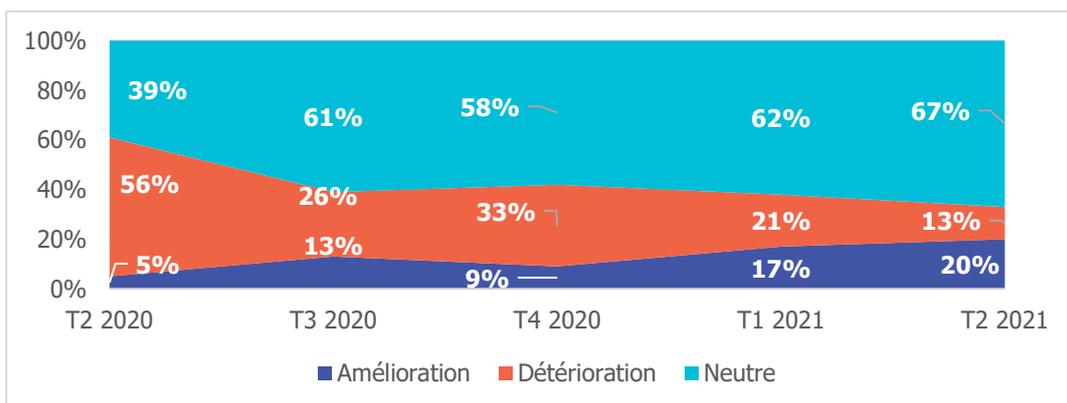
Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

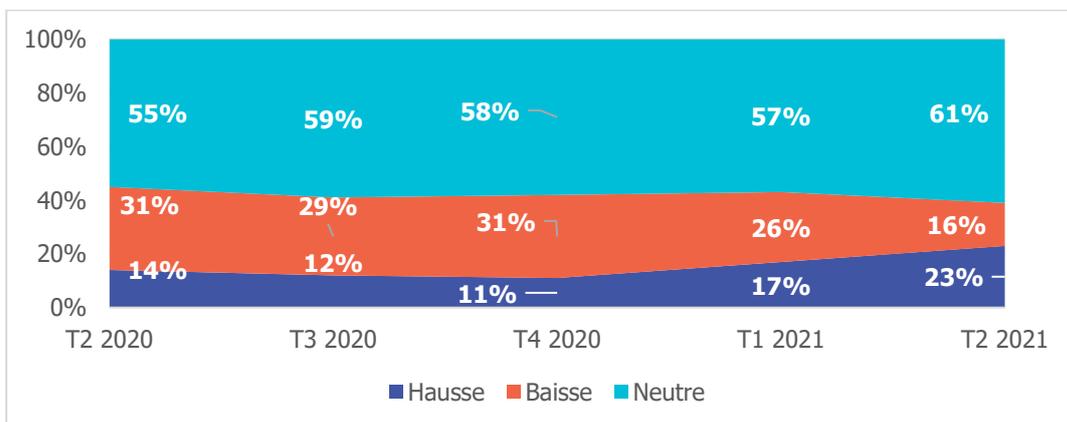
Opinion sur la trésorerie

Pourcentage d'entreprises déclarant une amélioration de la trésorerie et pourcentage déclarant une dégradation

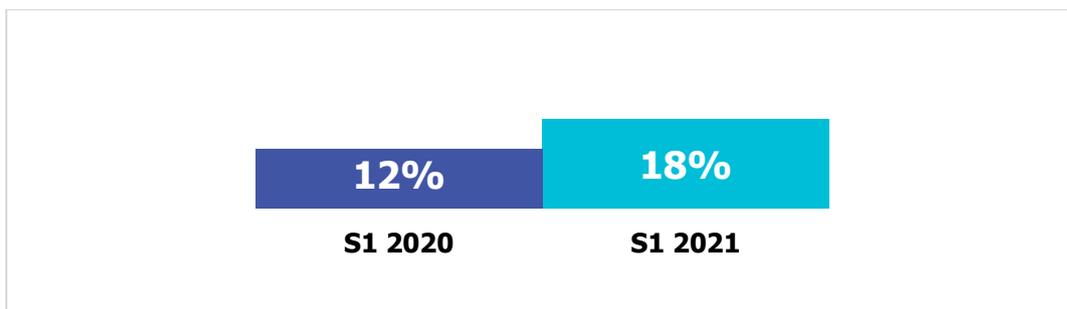


Anticipations d'activité au trimestre suivant

Pourcentage d'entreprises anticipant une hausse ou une baisse d'activité

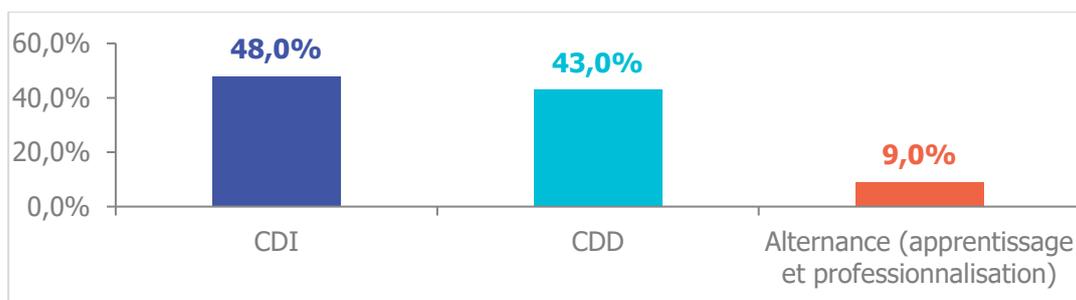


Entreprises ayant embauché au cours du premier semestre



L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Répartition des contrats choisis pour les recrutements effectués



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 21.09.23

Paris, 2021

Page : 4/5

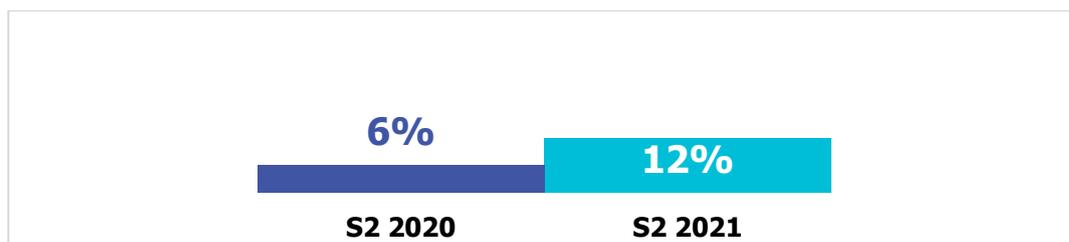
Contacts presse

Jean-Côme Delerue
 01 47 63 31 31
 06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

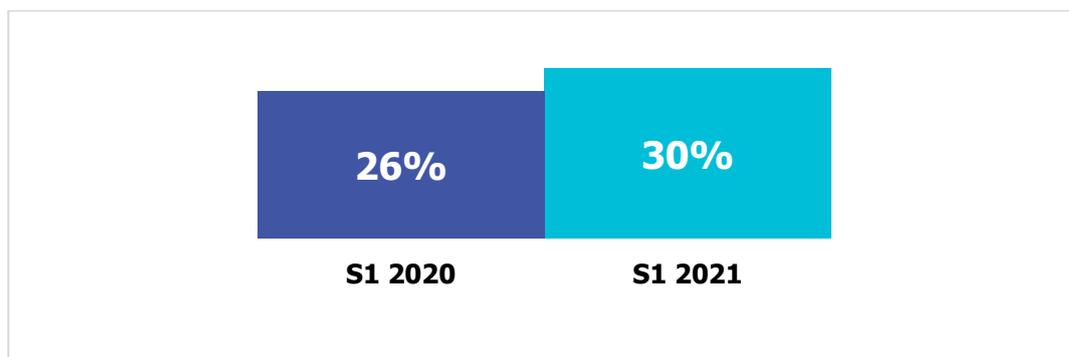
Oscar Dassetto
 01 47 63 31 31
 06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Entreprises prévoyant d'embaucher au cours du second semestre

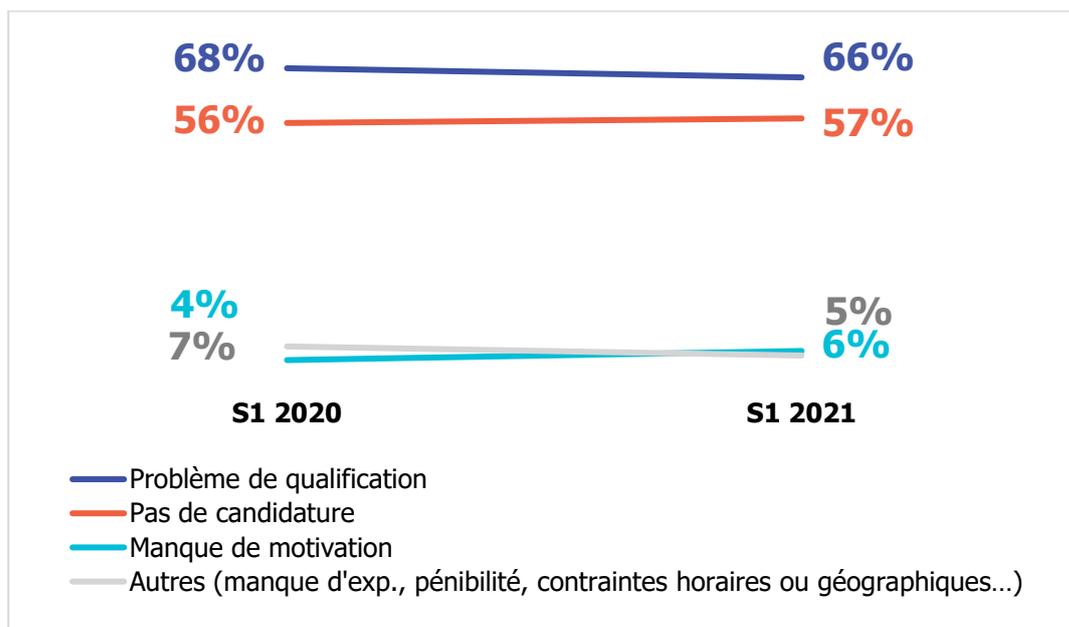


Proportion des entreprises rencontrant des difficultés de recrutement



L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Motifs invoqués par les entreprises rencontrant des difficultés de recrutement



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 21.09.23

Paris, 2021

Page : 5/5

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
 01 47 63 31 31
 06 77 64 40 78
 jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto
 01 47 63 31 31
 06 73 19 57 64
 odassetto@u2p-france.fr

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).